



**Boucle de la Moselle**

La Boucle de la Moselle est un itinéraire cyclable de 80 km (partiellement réalisé) qui relie Nancy, Neuves-Maisons, Toul et le Bassin de Pompey via Liverdun. Elle offre un environnement très naturel et l'accès à des sites d'intérêt naturel ou historique. L'itinéraire conduit à l'ancienne cité médiévale de Liverdun où l'on peut découvrir un point de vue remarquable sur la Boucle de la Moselle. Ville classée pour ses nombreux monuments historiques, Liverdun a conservé un patrimoine architectural de différentes époques Moyen Âge, Renaissance et Art Nouveau. Environ 40 km sont aménagés entre Frouard au nord et Neuves-Maisons au sud, par les berges de Meurthe, le canal de la Marne au Rhin, le canal de jonction, puis la base de loisirs de Messein et les berges de Moselle.

**Vallée de la Mauchère**

L'itinéraire de 7,5 km, sur revêtement stabilisé, relie Custines à Montenois, via Malleloy et Faulx. Il emprunte l'ancienne voie ferrée de la Vallée de la Mauchère où alternent paysages champêtre et forestier. Cette voie offre des points de vue sur les coteaux environnants et permet de rejoindre le tronçon Leyr - Jeandelaincourt (4 km) aménagé par la Communauté de Communes de Seille et Mauchère.

**Véloroute Charles le Téméraire**

En lien avec les aménagements réalisés au Luxembourg et en Allemagne, la véloroute Charles le Téméraire est un axe européen fort, entre les pays d'Europe du Nord et la France. Le tronçon de véloroute emprunte une dizaine de kilomètres de voies vertes du Bassin de Pompey le long des anciens chemins de halage. Il traverse le Parc d'activités Eiffel Énergie dans un site où activités industrielles et environnement se côtoient harmonieusement. Les bords de Moselle et de Meurthe abritent une faune et une flore d'une grande diversité.

**Le vallon de Bellefontaine**

De par sa valeur écologique, il a été classé en Espace Naturel Sensible. Le Conseil départemental et la ville de Champigneulle protègent et mettent en valeur cet espace remarquable sur le plan faunistique et floristique. Un sentier de découverte de 2,2 km a été créé autour du site de Bel Etang (à proximité de la piscine) aménagé afin de faciliter l'accès aux piétons et personnes à mobilité réduite.

**Voie verte de l'Amezule**

Les Communautés de Communes du Bassin de Pompey et du Grand Couronné ont réalisé un premier tronçon de la voie verte de l'Amezule au printemps 2008 sur le tracé de l'ancienne voie ferrée menant à Château-Salins. Cette voie verte de 7 km démarre au niveau du parking de la passerelle du Moulin Noir à Lay-Saint-Christophe et permet de faire la jonction avec les pistes cyclables du Bassin de Pompey en rive gauche de la Meurthe et de celle du Grand Nancy en rive droite de la Meurthe.

**Légende**

	Parking		Service petite enfance		Salle de spectacle		Déchetterie		Zones urbaines
	Gare		Écoles		Patrimoine		Site naturel		Parc Naturel Régional de Lorraine
	Agence SIT		Espace culturel		Camping		Composterie		Cours d'eau
	Piscine		Mairie		Centre équestre		Autoroutes		Voies principales
	Équipements sportifs		Poste		Pôle tertiaire		Voies ferrées		Voies ferrées
	Zone de loisirs		Santé		Aire de pique-nique		Halte fluviale		Pistes cyclables
			Halte camping-car		Hébergement		Entrée de piste		
					Point de vue				

**Entrée des pistes**

**Vallée de la Mauchère**

**A** À Custines, rejoindre le début de la piste par la rue Claudé Le Lorrain. Parking et parcours de santé.

**Charles Le Téméraire**

**B** Rejoindre la piste par la voie qui plonge au pied du Bow-String (pont à arches blancs) en face de la médecine du travail, square Herzog.

**C** Emprunter la voie qui contourne la déchetterie intercommunale sur le Parc Eiffel Énergie en face de l'écluse de Clévant à Frouard.

**D** Rejoindre la piste par le petit parking en face du port de Frouard

**E** Rejoindre la piste depuis la rue de la Rompreu (Parc Eiffel Énergie, Champigneulle) par la voie d'accès près de l'entreprise Converteur ou depuis la rue Ampère près de l'entreprise Alain Foulon.

**Bords de Moselle à Pompey**

**F** Rejoindre la piste depuis la Place du 10 Septembre en descendant la rue des Acieries, passer sous le pont de la voie ferrée.

**G** Rejoindre la piste depuis le boulevard de la Moselle par le petit parking au pied du pont rail-route en face de l'entreprise Envie.

**Voie verte de l'Amezule**

**H** Sur la départementale 32b, à proximité du carrefour avec la départementale 321, prendre la direction Moulin Noir jusqu'au parking devant la salle de sport.

**Boucle de Moselle**

**I** À proximité du pont sur la Moselle, prendre la direction du camping et suivre la voie le long de la berge.

**POMPEY**

Mairie de Pompey ..... 36 rue des Jardins Fleurs - 54340 POMPEY

Gare SNCF de Pompey ..... Avenue du Gr de Gaulle

Piscine de Pompey ..... Avenue Gambetta

Lycée Professionnel Régional B. Schwartz ..... 11 rue des Jardins Fleurs

5 rue Ste-Anne

5. Ecole Maternelle J.Y. Cousteau ..... 55 rue des Jardins Fleurs

Ecole Élémentaire G. Eiffel ..... 35 rue des Jardins Fleurs

Ecole Maternelle Jean Moulin ..... Rue Jean Moulin

6. Ecole Élémentaire Jouyet ..... 1 rue Brévielles

Ecole Maternelle Gilberte Manne ..... 1 rue Brévielles

7. Crèche Archipel ..... Rue des 4 Éléments

8. Lieu d'accueil Parents-Enfants ..... Rue des 4 Éléments

Relais Assistants Maternels ..... Rue des 4 Éléments

Hôpital ..... 3 rue de l'Avant-Garde

9. **FROUARD**

Mairie de Frouard ..... 40 bis rue Hôtel de Ville - 4 rue Pierre Curie - 54390 FROUARD

10. Plateau de l'Avant-Garde ..... Rue de la Gare

11. Gare SNCF de Frouard ..... Rue de la Gare

12. Collège Jean Lurçat ..... 36 rue Hôtel de Ville

13. Ecole Maternelle J. Prévert ..... 100 avenue de la Libération

14. Ecole Élémentaire Jean Zay ..... 4 rue du Bouhaut

15. Ecole Maternelle Jean Zay ..... 4 rue du Bouhaut

16. Ecole Élémentaire Elia Tiolet ..... Rue du 8 Mai 1945

17. Ecole Élémentaire Eugène Colvis ..... 4 rue Eugène Colvis

18. Ecole Élémentaire J. Valles ..... Rue Clémenceau

19. Ecole Maternelle Paul Langevin ..... 1 rue Clovis

20. Ecole Louis Pergaud ..... Rue de la Poste

21. Théâtre Gérard Philipe ..... Avenue de la Libération

22. Médiathèque de l'Orange Bleue ..... Espace 89 - 10-12 rue de Metz

23. Église de Clévant ..... Rue de l'Embarie

24. Stade de l'OLP ..... Rue de l'Embarie

25. **CHAMPIGNEULLES**

Mairie de Champigneulle ..... 1 rue Hôtel de Ville - 54250 CHAMPIGNEULLES

26. Halle SNCF de Champigneulle ..... 37 rue Anatole France

27. Piscine C. Kaufmann ..... Rue des Talantes

28. Complexe sportif de Bellefontaine ..... Rue de Roncevaux

29. Ecole Maternelle des Mouettes ..... Rue de Nantes

30. Groupe Scolaire Buffon ..... Rue de Bellefontaine

31. Ecole Élémentaire Jean Moulin ..... 4 rue Charmilles

32. Ecole Élémentaire du Château ..... Rue Philippe Martin

33. Ecole Maternelle Charles Perrault ..... 30 rue Philippe Martin

34. Crèche Arc-en-ciel ..... 19 bis rue Philippe Martin

35. Bibliothèque Pour Tous ..... 4 allée des Philosophes

36. Collège Julien Franck ..... 36 bis rue de Nancy

37. Stade du Malroy ..... 2 rue Papeterie

38. Tennis - Aire de Skate-Roller ..... 2 rue Papeterie

39. **LIVERDUN**

Mairie de Liverdun ..... 1 place François Mitterrand - 54460 LIVERDUN

40. Groupe Scolaire G. Brassens - F. Dolto ..... 13 bis rue de la Gare

41. Ecole Élémentaire du Rond du Chêne ..... 6 bis avenue Mozart

42. Ecole Maternelle du Rond du Chêne ..... 6 bis avenue Mozart

43. Collège Grandville ..... 2 rue Pierre Pintaux

44. Ecole de la Champagne ..... 14 rue Hautes-Alpes

45. Médiathèque Picasso et Espace Didier Bianchi ..... Avenue de la Libération

46. Médiathèque Carlin ..... Place de la Cognotte

47. Parcours de santé

48. Terrain de Football

Stade Robert Wagner et Tennis

49. **SAIZERAIS**

Mairie de Saizerais ..... 2 rue St-Amand - Route Nationale - 54380 SAIZERAIS

50. Ecole Maternelle Publique ..... 8 bis rue St-Amand

51. Ecole Élémentaire ..... Lotissement de la Haute Epine

52. Stade de Football ..... La Haute Epine

53. Terrain de Basket ..... La Haute Epine

54. **MARBACHE**

Mairie de Marbache ..... 60-64 rue Clémenceau - 54820 MARBACHE

55. Halle SNCF de Marbache

56. Ecoles-MJC Multiport ..... 5 rue Clémenceau

57. Bibliothèque Municipale ..... 8 place du 8 Mai 1945

58. Stade

59. **CUSTINES**

Mairie de Custines ..... 4-9 rue de l'Hôtel de Ville - 54670 CUSTINES

60. Ecole Maternelle du Centre ..... 8 rue du Général Leclerc

61. Groupe Scolaire Louis Gaudin ..... Rue du Général Leclerc

62. Ecole Maternelle du Val des Faulx ..... Rue du Val de Faulx

63. Collège Louis Marin ..... 12 rue du Val de Faulx

64. Médiathèque ..... Rue de l'Hôtel de Ville

65. Stade Football Pré à Varnes

66. Stade Football Clévant

67. Terrain de Boules

68. Tennis

69. **MALLELOY**

Mairie de Malleloy ..... 2 place de la Mairie - 54670 MALLELOY

70. Ecole Mixte ..... 2 rue de la Gare

71. Salle Polyvalente ..... Rue Vénus

72. Stade et Tennis

73. **FAULX**

Mairie de Faulx ..... 4 rue Libération - 54760 FAULX

74. Groupe scolaire ..... 10 rue Chambion

75. Stade ..... Rue du Stade

76. Maison de retraite & courts séjours ..... 1 rue Louis Pasteur

77. **MONTENOIS**

Mairie de Montenois ..... 1 rue de la Halle - 54760 MONTENOIS

78. Ecole Maternelle et Élémentaire ..... Rue de Lussus

79. Stade

80. **BOUXIÈRES-AUX-DAMES**

Mairie de Bouxières-aux-Dames ..... 2-4 rue St-Martin - 54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES

81. Ecole Maternelle des Enfants de Guéguin ..... 18 rue Alsace-Lorraine

82. Ecole Maternelle Nicole Kieren ..... Rue Tahors

83. Ecole Élémentaire René Thibault ..... Rue St-Antoine

84. Crèche Grain de Sel ..... Rue Franchi

85. Espace Jacques-Barth ..... Rue des Téméraires

86. Maison d'Enfants de Clairjoie ..... Rue du Comté de Frawenberg

87. Maison du Village ..... Rue Chemau

88. Salle Gunguisar - Bibliothèque ..... Rue des Trois Frères Livère

89. Salle Lamping ..... Rue des Pléguis

90. Tennis - Piste de Roller

91. **LAY-SAINT-CHRISTOPHE**

Mairie de Lay-Saint-Christophe ..... 7 place du Baron de Courcelles - 54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE

92. Ecole Maternelle Charlemagne ..... Chemin de la Toye

93. Ecole Anthony Henry ..... Rue Jules Ferry

94. Bibliothèque ..... Grande Rueille

95. Salle des Fêtes ..... Chemin de la jeune Rose

96. Stade Municipal ..... Chemin de la jeune Rose

97. Tennis Club ..... Chemin du Moulin Noir

98. **MILLERY**

Mairie de Millery ..... 2 rue des cheneviers - 54670 MILLERY

99. Rue du stade

100. **EQUIPEMENTS INTERCOMMUNALES**

Commune de Communes ..... Rue des 4 Éléments - 54340 POMPEY

Pôle Delta Services et Affaires ..... Rue des 4 Éléments - 54340 POMPEY

101. Resto'du Parc ..... Boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

102. Déchetterie intercommunale ..... Écluse de Clévant - Rue de l'Embarie - 54390 FROUARD

103. Compoterie intercommunale ..... Route de Saizerais - 54820 MARBACHE

104. Halle garderie Tite aux Enfants ..... 3 rue du Duc de Guise - 54670 CUSTINES

105. Halle garderie Tite aux Enfants ..... 3 rue Clémenceau - 54820 MARBACHE

106. Halle garderie Tite aux Enfants ..... Rue de la Gare - 54460 LIVERDUN

107. **LA POSTE**

Plate-forme Postale ..... 54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES

Bureau de Poste de Bouxières-aux-Dames ..... 2 rue St-Martin

Bureau de Poste de Lay-Saint-Christophe ..... 2 rue Jules Ferry

Bureau de Poste de Custines ..... 9 rue Hôtel de Ville

Bureau de Poste de Marbache ..... 60 rue Clémenceau

Bureau de Poste de Saizerais ..... Route nationale

Bureau de Poste de Liverdun ..... 15 bis rue de la Gare

Bureau de Poste de Frouard ..... 4 rue Pierre Curie

Bureau de Poste de Pompey ..... 44 rue Jardins Fleurs

Bureau de Poste de Champigneulle ..... 37 rue Anatole France

108. **HEBERGEMENTS**

Hôtel Formule 1 ..... 4 rue Charles Bourseul - 54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES

117. Hôtellerie de l'Île ..... 48-48 bis rue de Metz - 54670 CUSTINES

118. Les Glycines ..... Rue du Général Leclerc - 54760 FAULX

119. B&B Hôtel 1 ..... 1 rue Nerbevaux - 54390 FROUARD

120. B&B Hôtel 2 ..... 3 rue Nerbevaux - 54390 FROUARD

121. In-Hôtel ..... 3 rue Nerbevaux - espace Grand Air - 54390 FROUARD

122. Aux Bergistes ..... 2 rue de l'Hôpital - 54460 LIVERDUN

123. Les Vannes ..... 15 route de Saizerais - 54460 LIVERDUN

124. Château de la Fie ..... 54460 LIVERDUN

125. Camping ..... Avenue Eugène Lerebourg - 54460 LIVERDUN

126. Domaine de la Printanière ..... 1 rue d'Alsace - 54340 POMPEY

Cartographie : Polymaths (C. Lazzari / mai 2018) | Crédit photographique : Thimothée - Collection privée | Photos utilisées les bords de Moselle par la voie publique



**DU BASSIN DE POMPEY**

**cyclables**

**PLAN des PISTES**

**BONNE ROUTE**

**Bassin de Pompey**  
Communauté de communes

## Les pistes cyclables du Bassin de Pompey, une invitation à la découverte

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey développe, dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, un réseau de pistes cyclables et piétonnes sur le Bassin de Pompey. Afin d'assurer un maillage harmonieux du territoire et de faire du vélo une réelle alternative, un schéma directeur des voies douces a été adopté par le Conseil communautaire.

Ce sont aujourd'hui 40 kilomètres de chemins spécifiquement aménagés qui vous sont proposés pour vous déplacer sur le Bassin de Pompey et vers les autres territoires en toute sécurité et à terme plus de 100 kilomètres vous seront proposés.

### Les différents équipements

■ **Une voie verte** est un aménagement en site propre réservé aux déplacements non-motorisés. Elle est destinée aux piétons, cyclistes, rollers... dans le cadre des loisirs mais aussi des déplacements utilitaires. La voie verte réunit des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité. A cet égard, l'utilisation des chemins de halage et des voies ferrées désaffectées constitue un support privilégié de développement des voies vertes.



■ **Une piste cyclable** est une infrastructure réservée aux cyclistes et séparée physiquement de la chaussée utilisée par les véhicules à moteur... Elle a le statut d'une voie de circulation à part entière et est indépendante des voies qu'elle longe ou croise.

■ **Une bande cyclable** est une voie contiguë à la chaussée, réservée aux cyclistes. Elle est délimitée par des bandes blanches peintes au sol. Cette signalisation pouvant être complétée par des pictogrammes « vélo » et des flèches indiquant le sens de circulation. Une bande cyclable fait partie intégrante de la voie à laquelle elle est accolée. Elle en constitue simplement une file de circulation supplémentaire.

■ **Une véloroute** est un itinéraire cyclable continu de moyenne ou longue distance, utilisant pour l'essentiel des aménagements sur site de type « voies vertes » et des portions de petites routes peu fréquentées. La réalisation d'une véloroute ne se résume pas à un simple balisage. Elle fait l'objet d'une attention particulière de manière à garantir la sécurité des usagers : visibilité, aménagement des carrefours, des zones dangereuses, des ponts, etc. Elle couvre des distances de plusieurs centaines de kilomètres, reliant des régions et des pays entre eux.



### Avant de partir, vérifiez l'équipement de votre vélo

Vous devez disposer des équipements obligatoires suivants :

- Un gilet jaune fluorescent hors agglomération de nuit.
- Un éclairage efficace : lumière jaune ou blanche à l'avant, feu rouge à l'arrière. Afin d'être bien vu des autres utilisateurs sur la voie publique, l'éclairage doit être utilisé dès la tombée de la nuit.
- Des dispositifs rétroréfléchissants : rouge à l'arrière, visibles latéralement (roues) et oranges aux pédales.

De plus, si vous transportez un enfant, vous devez utiliser un siège enfant agréé, avec repose-pieds et courroies d'attache.

D'autres équipements sont vivement conseillés :

- Le port du casque n'est pas obligatoire (sauf pour les enfants de moins de 12 ans) en France mais il est vivement conseillé, notamment pour les débutants.
  - Des vêtements clairs et voyants pour circuler tout particulièrement la nuit.
  - Un bon antivol, de préférence en U, permettant d'accrocher le cadre et une roue à un point fixe. A ce propos, il est conseillé d'utiliser les parcs à vélo existants, si possibles éclairés.
  - Un panier pour ne pas coincer les objets transportés dans les rayons.
  - Un éclairage à pile.
- On peut aussi ajouter un rétroviseur ou un écarteur de danger. Il est particulièrement utile en ville pour inciter les véhicules qui vous dépassent à respecter la distance de sécurité d'un mètre et ne pas vous frôler.

### Un vélo bien équipé, c'est un cycliste mieux protégé !



### Charte d'usage des voies vertes et pistes cyclables

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey développe des aménagements voies vertes pour favoriser la pratique des déplacements doux (vélo, rollers, marche, ...).

L'utilisation croissante de ces infrastructures génère des conflits d'usage entre les différents utilisateurs (promeneurs, sportifs, pêcheurs, ...). C'est pourquoi nous devons tous nous impliquer dans le partage de cet espace public, en respectant quelques règles de courtoisie et de citoyenneté.

#### Art. 1 – Je connais et respecte les interdictions

- Les pistes cyclables sont interdites aux véhicules motorisés.
- Elles sont également interdites aux chiens non tenus en laisse. Les chiens de catégories 1 et 2 doivent également être muselés.
- Pour votre confort, tables, bancs, poubelles, panneaux d'informations et barrières ont été disposés le long des pistes cyclables : respectez ces biens publics.

#### Art. 2 – Je respecte les règles d'usage et les autres usagers

- Disposez d'un matériel en bon état (freins, éclairage, réflecteurs etc...) et entretenu pour assurer votre sécurité et celle des autres.
- Prévenez de votre présence et soyez visible en toute circonstance : portez un gilet fluorescent et utilisez votre sonnette.
- Adaptez votre vitesse à la situation (présence d'enfants par exemple).
- Laissez de la place aux autres usagers pour circuler.

#### Art. 3 – Je respecte l'environnement

- Ne jetez pas vos déchets dans la nature.
- Laissez les lieux propres après votre passage.
- Respectez la faune et la flore locales.



### La signalisation à connaître

	Débouché de cyclistes venant de droite ou de gauche		Accès interdit aux cycles
	Début et fin de piste ou de bande cyclable <b>conseillée</b> et réservée aux cyclistes		Accès interdit aux cyclomoteurs
	Début et fin de piste ou de bande cyclable <b>obligatoire</b> et réservée aux cyclistes		Sens interdit à tout véhicule excepté les cycles
	Début et fin de voie verte réservée aux piétons et aux véhicules non motorisés		Accès interdit à tous les véhicules à moteur
	Début et fin de voie autorisée aux cavaliers		Aire piétonne
			Zone de rencontre : les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules qui ne doivent dépasser 20 km/h

Ecrin de la confluence fluviale entre la Meurthe et la Moselle, le Bassin de Pompey est également terre de découverte. L'eau, la forêt, l'industrie, l'habitat... rythment le territoire et se fondent en un ensemble cohérent et harmonieux.

Les voies douces du Bassin de Pompey vous réservent de nombreuses découvertes. On se laisse charmer par la beauté et la douceur des paysages modelés par une histoire riche et un patrimoine architectural d'une grande diversité.

Les différents parcours vous emmèneront sur les anciens chemins de hallage le long de la Meurthe, vous feront découvrir la vallée de la Mauchère, de l'Amezule ou la Boucle de la Moselle.



Le pont Bow-string      Le long de la Meurthe      L'espace services intercommunal

## Charles le Téméraire



Vergers de Faulx      Village de Montenois      Chemin de randonnée de Malleloy

## La vallée de la Mauchère



Château de la Flie      Cité médiévale      Domaine des Eaux Bleues

## La boucle de la Moselle



Voie verte de l'Amezule      Fontaine de Lay-St-Christophe      Le long de l'ancienne voie ferrée

## La vallée de l'Amezule